

► Soutenez la restauration de l'édifice emblématique revélois

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Revel a été fondée par le roi Philippe VI de Valois en 1342. Au cœur de la bastide, sur la place centrale, se dressent la halle et son beffroi, classés monument historique depuis 2006.

Cœur névralgique de l'administration municipale avec sa maison des consuls, elle abritait une prison car la commune avait le droit de justice au Moyen-Âge. La porte de l'une des cellules est d'ailleurs conservée à l'étage. Cette halle du XIVe siècle est l'une des plus vastes de France, elle mesure 39 m de côté et est portée par 79 piliers de chênes. Elle abrite en son centre un beffroi rénové en 1834 par l'architecte Urbain Vitry.

Le Beffroi de Revel de style néo-classique date de 1834. C'est lui qui sonne l'heure à toute la ville. De sa terrasse, la vue s'étend de la Montagne Noire aux coteaux du Lauragais.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

L'usure du temps est visible : les piliers fissurés, les pieds de poteaux dégradés, la pierre altérée, les dégradations avancées de la corniche et du campanile ainsi que les infiltrations en terrasse et la toiture dégradée en témoignent.

Grâce à vos dons, vous pouvez permettre la restauration de cet édifice exceptionnel du patrimoine haut-garonnais.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Ce projet a pour objectif de restaurer et mettre en valeur la halle et son beffroi dont la disposition conjuguée présente un intérêt patrimonial rarissime.

Grâce à vos dons, ce lieu de vie central continuera à accueillir le marché hebdomadaire classé parmi les plus beaux de France, le siège de l'office de tourisme, ainsi que de nombreuses manifestations culturelles et festives.

Montant des travaux	1 728 000 €
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	Fin 2024

Crédit photos © Mairie de Revel- J-L. Sarda - I. Imelhaine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de LA HALLE DE REVEL ET SON BEFFROI

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/88264

ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque



Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
LA HALLE DE REVEL ET SON BEFFROI**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



VILLE DE REVEL

20 rue Jean Moulin
31250 Revel
05 62 18 71 40
mairie@mairie-revel.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

LA HALLE DE REVEL ET SON BEFFROI

(31250)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Mairie de Revel - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org